

La Ville de Schiltigheim recherche un·e :

DIRECTEUR·RICE DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Cadre(s) d'emplois : Attaché / Ingénieur

Type de recrutement : Titulaire de la fonction publique ou contractuel de droit public

Rémunération statutaire + régime indemnitaire

Durée hebdomadaire de service : Temps complet

Date limite de candidature : 18/10/2026

Date prévisionnelle de recrutement : 01/01/2027

INTRODUCTION

Ville de 35 000 habitants, 2^{ème} ville de l'Eurométropole de Strasbourg, Schiltigheim, est une ville en mutation. Engagée dans la transition écologique et sociale, Schiltigheim veut être une ville durable et apaisée où l'expertise d'usage est prise en compte dans les projets d'aménagement des espaces publics. Les transitions énergétiques, environnementales, numériques et sociales sont des défis majeurs que la ville veut relever.

Afin d'accompagner ces transformations et de renforcer la modernisation de l'action publique, la Ville de Schiltigheim crée sa Direction des Systèmes d'Information. Véritable partenaire stratégique, cette nouvelle direction aura pour mission de définir et mettre en œuvre la stratégie numérique de la collectivité, de garantir la performance, la sécurité et l'évolution des systèmes d'information, et d'accompagner les agents dans l'appropriation des nouveaux usages numériques.

Dans ce contexte ambitieux et structurant, la Ville recrute son/sa Directeur·rice des Systèmes d'Information, qui jouera un rôle déterminant dans la construction de cette nouvelle direction et dans la conduite des projets de transformation numérique au service des habitant·e·s, des élu·e·s et des agent·e·s.

ACTIVITÉS

1. Définition et pilotage de la stratégie SI :

- Élaborer, mettre en œuvre et actualiser un schéma directeur des systèmes d'information en cohérence avec les orientations stratégiques de la collectivité.
- Réaliser un diagnostic initial du système d'information existant : outils, infrastructures, pratiques, risques, besoins métiers.
- Anticiper les évolutions technologiques, proposer les investissements nécessaires et définir les priorités de développement.
- Mettre en place les premiers mécanismes de gouvernance du SI : standards, documentation, processus, cartographie.

2. Gouvernance et sécurité :

- Définir et mettre en œuvre la politique de sécurité du SI, en lien avec le pôle numérique, les référentiels nationaux et les obligations réglementaires.
- Établir les règles internes de sécurité, les procédures d'incident, ainsi que les mesures de continuité et de sauvegarde.
- Structurer progressivement une gouvernance intégrant gestion des risques, conformité RGPD, audits et plan de continuité.

3. Pilotage opérationnel :

- Concevoir l'organisation interne : répartition des missions, profils nécessaires, modes de fonctionnement, procédures de support et d'exploitation.
- Superviser ou mettre en place les infrastructures, réseaux, applications métiers et dispositifs de support utilisateur.
- Piloter les projets SI structurants : dématérialisation, modernisation, convergence des outils, solutions métiers.
- Assurer la qualité, la continuité et l'évolution du SI, tout en construisant les outils de pilotage et d'évaluation.

4. Management et coordination :

- Participer au dimensionnement de l'équipe DSI (besoins en effectifs, recrutements, montée en compétence).
- Définir les processus internes : gestion de projet, exploitation, sécurité, relation utilisateurs, documentation.
- Piloter le budget SI, structurer les besoins et participer à la mise en place des marchés publics (matériels, logiciels, prestations, infogérance...).
- Développer des relations régulières et structurées avec les directions et les prestataires.

5. Transformation numérique et accompagnement :

- Conduire la transformation numérique de la collectivité, en posant les bases organisationnelles et culturelles nécessaires.
- Développer progressivement les usages numériques, accompagner les agents et mettre en place des actions de conduite du changement.
- Promouvoir l'innovation, la sobriété numérique, les démarches orientées données et les nouveaux usages (cloud, mobilité, IA...).
- Piloter des projets transversaux, en structurant les méthodes de travail, la gouvernance et la coordination interservices.

PROFIL RECHERCHÉ

Niveau requis :

- Diplôme de niveau Bac+5 (Master ou ingénieur) dans l'informatique ou les systèmes d'information.
- Expérience confirmée en pilotage SI ou en direction informatique, idéalement dans un contexte de création, structuration ou transformation d'une fonction SI.

Compétences techniques :

- Architecture et urbanisation des SI, réseaux, infrastructures, cybersécurité.
- Gestion de projets complexes (MOA/MOE) et conduite de programmes de transformation numérique.
- Maîtrise du cadre réglementaire : RGPD, sécurité, marchés publics.
- Connaissance des modèles de gouvernance SI et des bonnes pratiques (ITSM, urbanisation, référentiels sécurité...).

Compétences managériales :

- Capacité à structurer une direction, définir des processus et accompagner la montée en maturité d'une organisation.
- Aptitude à porter une vision stratégique et à fédérer les équipes, usagers internes et partenaires autour du projet SI.

Qualités personnelles :

- Sens du service public, rigueur et esprit d'analyse.
- Capacité d'adaptation, autonomie, sens organisationnel.
- Excellentes qualités relationnelles, pédagogie et diplomatie.
- Esprit d'innovation et capacité à impulser le changement.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les candidatures sont à adresser :

En ligne, directement sur ce site ;

Ou par mail à l'adresse suivante : recrutement@ville-schiltigheim.fr ;

Ou par courrier à l'adresse suivante :

Mme La Maire
Direction des Ressources Humaines
110 route de Bischwiller
67300 Schiltigheim

Informations sur l'offre :

Rémunération statutaire, régime indemnitaire, prime de fin d'année, carte restaurant, prise en charge de 75% des frais d'abonnement transport en commun ou forfait mobilités durables, participation 60% employeur mutuelle et prévoyance, amicale du personnel, GAS67/CNAS/Carte CEZAM.

NB : Dans le cadre d'un recrutement sous contrat de droit public, certains avantages susmentionnés sont octroyés sous condition d'une durée minimale de contrat, laquelle peut varier de 6 mois à 1 an.